Ph. EPLEFPA Montmorillon

AJOUT DE CHIEN À SA CARTE PROFESSIONNELLE

Public

- Formation obligatoire pour ajouter un chien à sa carte professionnelle ACSP

Objectifs

Compétences de la formation initiale ACSP revues et entretenues :

- obéissance et sociabilité du chien
- maîtrise du chien pour la légitime défense
- détection de personnes pouvant porter préjudice à la sécurité
- cadre juridique
- interpellation lors du travail de nuit

Durée

- 70h (2 semaines consécutives)

Dates

- 14 au 25 avril 2025
- Possibilité d'ouvrir d'autres sessions sur demande.

Tarif

- 1065 €

Financements possibles

- Prise en charge possible par OPCO, France Travail ou CPF sous réserve de validation du dossier.

Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour vous inscrire, contactez-nous : cfppa.montmorillon@educagri.fr - 05 49 91 03 97